



Pointe-Fortune, le 28 juillet 2020

Auto inspection – Vérification de l'installation et du fonctionnement des avertisseurs de fumée

Les pompiers ont complété leurs visites dans les secteurs mentionnés dans le tableau ci-dessous.

✚ Pour tous les citoyens qui était absent lors du récent passage des pompiers et qui ont reçu un accroche-porte, un questionnaire simple et rapide est disponible en ligne. Voici les deux options possibles afin de compléter ledit questionnaire :

- Par téléphone au **450-451-0869** poste **271** afin de remplir le questionnaire avec une préventionniste en sécurité incendie s'il vous est impossible d'avoir accès à internet ou pour de l'aide.
- Via le site internet de la ville de Rigaud au <https://www.ville.rigaud.qc.ca/services-aux-citoyens/securite-publique/division-de-la-prevention/> Une page devrait apparaître où il vous suffira de cliquer sur la fenêtre rouge « Questionnaire » pour débiter celui-ci.

Au-delà d'être une activité inscrite au schéma de couverture de risque d'incendie, les visites résidentielles sont l'occasion pour les pompiers d'informer les citoyens sur comment prévenir les comportements imprudents et de les sensibiliser à l'effet qu'en cas d'incendie c'est l'avertisseur de fumée qui sauve des vies!

✚ **Tableau :**

Pointe-Fortune	➤ Chemin des Outaouais; de l'adresse « 561 » à l'adresse « 744 » ➤ Rue Tisseur
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Merci de votre collaboration!

Source : Municipalité de Pointe-Fortune